



LES

Rencontres

DE L'ONEMA

SAGE ET TVB, des synergies existantes à approfondir

Séminaire organisé par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, l'Office international de l'eau et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques¹, avec l'appui du groupe de travail national Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), des agences de l'eau, de l'Atelier technique des espaces naturels et des autres membres du centre de ressources Trame verte et bleue (TVB).

Le 6 et 7 juin 2016 à Montpellier s'est tenu le séminaire « *Schémas d'aménagement et de gestion des eaux & Trame verte et bleue : quelles synergies pour les continuités écologiques ?* ». Ces journées ont été l'occasion pour les acteurs des politiques de l'eau et de la biodiversité, en particulier les animateurs de SAGE et de TVB, d'échanger afin d'améliorer les complémentarités de ces deux démarches.

Pour faire progresser l'efficacité de l'action publique, la recherche de synergies entre chaque politique est déterminante. Des interactions entre les politiques de l'eau et de la biodiversité existent, notamment entre les démarches Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) et Trame verte et bleue (TVB). Institué par la loi sur l'eau de 1992, le SAGE est un instrument essentiel de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, à l'échelle d'un petit bassin hydrographique. Plus récente, instaurée par la loi Grenelle 2 de 2010, la TVB se définit également comme un outil de préservation de la biodiversité : sa vocation est d'enrayer la perte de biodiversité ordinaire par la préservation des continuités écologiques. La TVB se décline à différentes échelles, en particulier celle de la région grâce au schéma régional de cohérence écologique (SRCE). TVB et SAGE doivent être traduits à l'échelle locale dans les documents d'urbanisme : schéma de cohérence territoriale (SCoT) et plan local d'urbanisme (PLU). Même si leurs échelles territoriales diffèrent, SAGE et TVB peuvent être mis en parallèle par leurs objectifs de gestion durable, en



© Michel Bramard - Onema

Village en bord d'eau (Vuillefans sur la Loue dans le Doubs)

particulier de préservation et de restauration des continuités écologiques en milieux humides et aquatiques, ainsi que par leur prise en compte dans l'aménagement du territoire. Pour renforcer les connaissances mutuelles et amplifier les synergies, le séminaire national SAGE & TVB a lancé une mobilisation de tous les acteurs.

À travers de nombreux échanges, il a mis en avant la nécessité d'une gouvernance partagée et d'une planification et programmation optimisées. Il a aussi fait émerger des propositions pour mieux prendre en compte SAGE et SRCE dans l'urbanisme, et répondre aux enjeux de prévention des inondations et de lutte contre le changement climatique.

¹ Le 1^{er} janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France regroupent leurs compétences pour créer l'Agence française pour la biodiversité.

Des contributions du SAGE à la TVB et de la TVB au SAGE

Les premiers retours d'expériences montrent des contributions variées du SAGE à la TVB et inversement. Par exemple, le SAGE facilite l'identification de la trame bleue lors de l'élaboration du SRCE. Il apporte également un appui à sa mise en œuvre grâce aux obligations de mise en compatibilité des documents d'urbanisme et des projets publics et privés. Réciproquement, par son approche thématique (les sous-trames cours d'eau et zones humides, constituées d'espaces au rôle de réservoirs de biodiversité et/ou de corridors écologiques), la TVB est un appui pour le SAGE. « *La reprise et le renforcement des mesures des SDAGE et des SAGE sont identifiés comme des actions à mettre en place dans le cadre des plans d'action stratégiques des SRCE et de la déclinaison de leurs enjeux prioritaires* », a indiqué Sylvie Vanpeene, chercheur en écologie du paysage à Irstea, impliquée dans le suivi national des SRCE.

Lors de l'élaboration des SRCE Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la complémentarité avec les outils de la politique de l'eau a été recherchée, ainsi que la mise en avant des spécificités régionales. « *Dans les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, les SRCE ont clairement identifié la préservation et la restauration des cours d'eau et des zones humides comme prioritaires, au regard de la présence de têtes de bassin versant, de cours d'eau majeurs et de zones lagunaires exceptionnelles* » a indiqué Agnès Langevine, vice-présidente en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Pour ce faire, une large concertation a été menée : groupes de travail invitant les parties prenantes à élaborer le diagnostic, les orientations et le plan d'action, afin de valoriser l'interaction entre trame verte et trame bleue et de donner la pleine mesure au caractère intégrateur du schéma.

Vers une gouvernance commune

Améliorer les synergies entre les politiques de l'eau et de la biodiversité exige de rapprocher les acteurs et

d'engager une gouvernance cohérente voire commune. Aujourd'hui, les liens sont entravés par divers obstacles : multiplicité des instances, temporalités et échelles spatiales différentes ; complexité des thèmes ; ou encore cloisonnement entre les organisations concernées. Pour améliorer la situation, plusieurs pistes ont été évoquées, notamment le besoin d'échanges entre les réseaux TVB et SAGE, l'élargissement de la commission locale de l'eau (CLE) aux acteurs de la biodiversité responsables d'aménagements ou personnalités scientifiques, ce qui offrirait une meilleure représentativité de ces problématiques. La CLE pourrait aussi, en l'absence de structure dédiée à la mise en œuvre locale de la TVB, s'en saisir et faire ainsi le lien entre eau et biodiversité.

Enfin, pour traduire la collaboration technique en actions, la communication auprès des élus est cruciale. Il faut davantage sensibiliser et impliquer les élus, les membres de la CLE et l'ensemble des décideurs locaux. « *La première difficulté avec la TVB est de travailler plus avec des processus qu'avec des milieux. Il est plus compliqué d'impliquer les élus sur le cycle d'une espèce qui doit se déplacer d'un secteur à l'autre, que sur la préservation d'une mare ou d'un petit*

Estelle Gavard,
 Agence de l'eau Seine-Normandie

Pour amener le plus de personnes à changer de comportement, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a souhaité mettre en place une pédagogie active, en organisant des classes d'eau à destination des maîtres d'ouvrages (élus, agriculteurs et industriels). Ces classes d'eau, d'une durée de 5 jours répartis sur l'année, comprennent des rencontres avec des acteurs de l'eau pour connaître leurs rôles, des visites de terrain (station d'épuration, cours d'eau...) et des ateliers pour réaliser une œuvre collective. Cette démarche éducative, qui assure un apprentissage concret, permet aux participants d'échanger sur les solutions possibles et de s'investir localement. Par exemple, suite à la classe d'eau de la Marne, un réseau d'élus motivés s'est formé et participe désormais aux instances de bassin (commissions territoriales et CLE).

bois sur la commune », a détaillé Sylvain Macé, animateur du SAGE Hers-Morts-Girou dans l'Aude. Il faut ainsi adapter le discours au profil et à la sensibilité de l'élu qui dépend, entre autres, de la situation territoriale, géographique, économique et sociale au sein de laquelle il est en responsabilité. Il s'agit donc d'abord de comprendre son intérêt et sa logique d'action, et d'adopter un argumentaire et une approche adaptés, reposant sur des aspects non seulement scientifiques et réglementaires, mais aussi sociaux et quelquefois symboliques. Enfin, s'appuyer sur un élu motivé pour être le relais auprès de ses pairs est souvent un atout essentiel.

Une nécessaire reconnaissance et montée en compétences du métier d'animateur

Pour porter ce message aux élus, les représentants d'associations locales, les élus de collectivités voisines et les animateurs de SAGE sont des personnes ressources idéales. L'importance du binôme animateur-président de CLE est souvent soulignée. Il s'agit aussi, pour les animateurs, de monter en compétences sur les questions de biodiversité et les dispositifs associés tels que le SRCE. Pour cela, ils doivent pouvoir s'appuyer sur des réseaux de correspondants scientifiques et des bureaux d'études professionnels.

Par ailleurs, le métier d'animateur de SAGE reste difficile à cerner et varie en fonction des situations et de la perception de chaque interlocuteur. Pourtant, la compréhension de toutes les dimensions de ce métier renforcerait sa reconnaissance et sa légitimité. C'est pourquoi, son intitulé pourrait être précisé par : « *L'animateur accompagne la mise en œuvre des politiques publiques locales de gestion intégrée de la ressource en eau* ». Plus concrètement, les animateurs de SAGE doivent souvent fédérer des acteurs, être médiateurs entre des élus ou encore créer un lien social sur le territoire. À cette fin, il leur faut maîtriser le fonctionnement des collectivités territoriales. Leur formation initiale ne leur offre pas forcément les connaissances pour ce faire. Un complément, lors de leur prise de poste, apparaît nécessaire pour combler cette lacune. Au-delà de la formation, le besoin primordial d'échanges et de

Des outils nouveaux pour aider les animateurs

Le métier d'animateur de SAGE se traduisant par des fonctions variées selon les territoires, il est difficile de trouver des formations et des méthodes pertinentes parmi celles mises en place généralement. Pour monter en compétences, différents types d'outils ont été proposés par les participants au séminaire, tels que : un kit pédagogique avec des fiches thématiques autour d'aspects techniques, réglementaires et institutionnels ; des retours d'expériences pour connaître les bonnes pratiques ; des web-conférences périodiques pointues ; des tutorats ; des rencontres entre binômes animateurs-élus sur leurs territoires, et des mises en réseaux par des structures comme les agences de l'eau pour faire venir ensemble élus et animateurs.

retours d'expériences a été rappelé par les animateurs présents au séminaire. Ceci intéresse aussi les porteurs de TVB car, sans animation locale, les continuités resteraient des cartes sur le papier.

Pour répondre à ces attentes, les centres de ressources Gest'eau et TVB, ainsi que le Centre national pour la restauration des rivières renforcent les compétences des acteurs professionnels : ils diffusent de l'information de manière descendante, mais sont avant tout alimentés par le terrain. Ils synthétisent et vulgarisent des documents complexes, scientifiques, réglementaires ou administratifs, afin d'aider à leur appropriation. Leurs missions comprennent un appui technique par l'animation de réseaux et l'accompagnement d'acteurs : élaboration et mise à disposition de connaissances, d'outils (référentiels, cahiers des charges types, etc.) et de retours d'expériences pour lesquels le lien avec le local est indispensable.

Intégrer les enjeux eau et biodiversité dans l'aménagement du territoire

La recherche de synergies entre les démarches SAGE & TVB et la mise en place d'une gouvernance commune devraient favoriser la prise en compte de leurs enjeux dans l'aménagement du territoire, en premier lieu par le vecteur de l'urbanisme. La portée sur les documents d'urbanisme n'est pas la même pour le SRCE et le SAGE. Le premier doit être pris en compte, alors que pour le second, c'est un principe de compatibilité. « Avec l'arrivée généralisée des SCoT, les PLU et PLUintercomunaux tendent à se référer à ce document intégrateur : c'est pourquoi il est important d'expliquer et d'y intégrer le contenu des SDAGE, des SAGE et des

SRCE » a rappelé Pierre Miquel du ministère chargé de l'environnement. Ce travail a, par exemple, été réalisé par l'agglomération messine pour son SCoT qui intègre de nombreux schémas comme le SRCE de Lorraine, le SDAGE et le PGRI du district hydrographique Rhin-Meuse, ainsi que les SAGE des bassins houiller et ferrifère. Un partenariat avec les structures porteuses de ces schémas a été développé. Il a permis de construire l'armature écologique du SCoT qui concerne notamment les milieux aquatiques, humides, forestiers et thermophiles. « Le syndicat a ainsi participé à trois groupes de travail de l'Agence de l'eau dédiés à l'eau et sa gouvernance, aux inondations, à la nature et à la biodiversité autour de l'eau », a détaillé Béatrice Gilet du syndicat mixte du SCoTAM.

Pour aider à mieux appréhender les enjeux des SAGE et TVB, une méthodologie transversale prenant en compte la ressource en eau et les milieux naturels peut aussi être employée : l'approche paysagère. Cette médiation peut en effet

s'avérer mieux adaptée pour des élus. Dans la Marne, cette approche, appelée « Plan paysage », a été privilégiée et vient en appui du SAGE Marne-confluence. Passerelle entre les acteurs de l'eau et ceux de l'urbanisme, le plan a été élaboré en plusieurs étapes et comprend la réalisation d'un diagnostic paysager partagé et la définition d'objectifs. Ce document est avant tout au service de la mise en œuvre du SAGE et des autres politiques publiques comme la TVB, afin de développer une approche synergique et multifonctionnelle.

La restauration des milieux pour s'adapter au changement climatique

La préservation et la restauration des continuités écologiques dans l'aménagement du territoire sont d'autant plus nécessaires que se manifeste le changement climatique. Principalement matérialisé par une augmentation des températures, une modification des précipitations et une intensification des événements extrêmes, le changement climatique engendre une transformation des milieux naturels qui contraint soit à l'adaptation, soit à la dispersion ou à l'extinction de nombreuses espèces. La restauration des continuités aquatiques, par l'aménagement des ouvrages qui bloquent la circulation des espèces et les flux d'eau et de sédiments, ou par le maintien des ripisylves pour lutter contre le



Le parc de la Seille à Metz

réchauffement des eaux, sont des objectifs auxquels concourent conjointement SAGE et TVB.

Autre exemple, la préservation des tourbières qui « *représentent 3 % de la surface terrestre et stockent deux fois plus de carbone que les forêts qui s'étendent sur 30 % du globe. Les tourbières ne sont pas faciles à restaurer. Ainsi leur préservation est primordiale, d'autant plus que leur destruction entraîne un déstockage de carbone* », a ajouté Claire-Cécile Garnier du ministère chargé de l'environnement. Dans le Sud-Ouest de la France, les effets du changement climatique sur la ressource en eau, ont déjà été observés. C'est pourquoi, l'Institution Adour, établissement public territorial de bassin, a lancé une étude prospective pour déterminer quels enjeux devront être pris en compte en 2050 : alimentation en eau potable, prévention des inondations, etc. « *L'étude soulèvera toutes ces questions et y répondra avec des pistes d'adaptation. Elle donnera aux décideurs des moyens de comprendre les impacts présents et futurs des changements globaux, sur les différentes composantes de la ressource en eau dans le bassin de l'Adour* », a détaillé Émilien Jouve de l'Institution Adour. Autant de pistes, auxquelles les SAGE et TVB seront amenés à contribuer pour garantir l'avenir des territoires. « *La transversalité des domaines et des métiers est un enjeu fondamental. Elle*

Simon Blanchet, Centre national de la recherche scientifique

La connectivité est, au travers des principes de dispersion et de colonisation, un élément moteur de l'adaptation des organismes au changement climatique. Restaurer la connectivité est donc un investissement sur l'avenir pour la biodiversité. Mais d'une part les budgets restent limités et d'autre part de très nombreux ouvrages sont recensés en France (550 grands barrages, 2 500/3 000 ouvrages hydroélectriques, 50 000 seuils). Tous ne pouvant donc pas être équipés, il faut définir des priorités d'aménagement. Afin de répondre à ce besoin, les chercheurs du CNRS ont développé une méthode caractérisant la connectivité biologique de chaque obstacle, en utilisant la génétique des populations. Bien que sa mise en œuvre opérationnelle nécessite encore des ajustements, les premiers résultats sont extrêmement encourageants. En effet cette approche semble très complémentaire aux méthodes de caractérisation physique de la connectivité.

concerne les différentes thématiques et toutes les échelles. Une mise en œuvre concrète existe déjà », a souligné Virginie Dumoulin, conseillère du directeur de l'eau et de la biodiversité au ministère chargé de l'environnement. Des pistes de réflexion ont été données lors du séminaire pour les conforter : mise en réseau, échange de bonnes pratiques, appui sur des connaissances scientifiques, communication auprès de l'ensemble des acteurs des territoires. « *La transversalité doit être pérennisée à travers ces différents dispositifs pour réfléchir en commun et avancer de concert afin de répondre au mieux aux enjeux de demain* », a ajouté Virginie Dumoulin en conclusion du séminaire. ■

Pour en savoir plus

Les présentations et les actes du séminaire sont accessibles sur :

- <http://www.gesteau.eaufrance.fr/document/seminaire-sage-tvb-quelles-synergies-pour-les-continuites-ecologiques-6-et-7-juin-2016-mont>
- <http://www.gesteau.eaufrance.fr/document/actes-du-seminaire-sage-tvb-quelles-synergies-pour-les-continuites-ecologiques-6-et-7-juin->

Les liens vers les centres de ressources sont :

- Gest'eau : www.gesteau.eaufrance.fr/
- Trame verte et bleue : www.trameverteetbleue.fr/
- Préserver et restaurer l'hydromorphologie et la continuité des cours d'eau : <http://www.onema.fr/rubrique/preserver-et-restaure-l-hydromorphologie-et-la-continuite-des-cours-d-eau>



Un exemple de continuité écologique, la Meuse près de Vacherauville (55)

LES Rencontres DE L'ONEMA



Directeur de publication : Paul Michelet
 Coordination : Isabelle Vial (direction du contrôle des usages et de l'action territoriale)
 Rédaction : Clément Cygler
 Secrétariat de rédaction : Béatrice Gentil (délégation à l'information et à la communication)
 Maquette : Éclats Graphiques
 Réalisation : www.kazoar.fr
 Impression : CFI
 Impression sur papier issu de forêts gérées durablement
 Onema : 5 square Félix Nadar - 94300 Vincennes
 Disponible sur : <http://www.onema.fr/Les-rencontres-de-l-Onema>

